



Information sur la présence d'allergène à déclaration obligatoire

Semaine du 07 au 11 Septembre

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201

	Produits et plats du menu du jour	14 Allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
Lundi	Salade de crudités			x	x					x					x
	Torsades s/complète		x	x	x										
	Piperade Basquaise				x										x
	Fruit de saison														
Mardi	Celeri remoulade		x		x						x				x
	Chili con carne			x					x		x				x
	Salade verte				x				x						x
	L'onctissime														
Mercredi	Thon /oeuf dur		x		x										
	Crêpe Jambon	x	x	x											x
	Salade verte				x										
	Novly chocolat	x	x												
Jeudi	Betteraves/Maïs				x										x
	Emincé de Boeuf				x										x
	Panaché d'haricots														
	Yaourt au lait entier	x													
Vendredi	Melon														
	Filet de poisson	x					x								
	PDT vapeur														
	Crème renversée	x	x												

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats.

La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable.